



ADRESSE

L'INSTITUT VITO S. DE KALABAN COURA dont le sigle est (IVS) veut dire littéralement Institut Vito SACCOMANDI, nom d'un éminent professeur italien.
Son Promoteur s'appelle Monsieur Fousseyni TANDINA

IL est implanté en plein cœur de la Commune V du district Bamako, il est situé au carrefour de Daoudabougou / Kalaban coura à la rue 30

Il est limité au Nord par Niamakoro, au sud par Bacodjicoroni Golf, à l'Est par Kalaban coura extension, à l'Ouest par Sabalibougou

L'Institut VITO S. de Kalaban coura a vu le jour le 23 Juillet 2009 par l'Arrêté N°09-1834/MESRS et a ouvert ses portes le 04 Octobre 2010 par l'Arrêté N°10-0448/MESRS

L'Institut VITO S. de Kalaban coura (IVS) dont la devise est :

TRAVAIL – REUSSITE – SUCCES

ENSEMBLE BÂTISSONS LES TALENTS DE DEMAIN

VITO S. POUR TOUS, TOUS POUR VITO S.

1. Présentation

Créée en 2009 par arrêté N°09-1834/MESRS-SG du 23 Juillet 2009, l'Institut Vito S. (IVS) peut légitimement considérer, au terme de plus d'une décennie (2009-2022) largement consacrée à la structuration de l'établissement, qu'il a relevé le défi majeur qu'il s'était assigné : réussir à allier les cours magistraux aux ateliers pratiques et donner naissance à un grand établissement reconnu par l'état...

L'IVS est ainsi un établissement de recherche intensive, qui a su tisser des partenariats avec plusieurs autres établissements en Afrique et dans le monde. L'IVS est désormais un interlocuteur reconnu et identifié, ayant su imposer son identité et s'affirmer comme étant un acteur incontournable de son territoire.

Dès 2012, l'IVS a développé et structuré une offre de formation rationalisée et lisible. Ce travail a été approfondi dans le cadre du schéma directeur de l'offre de formation qu'elle a élaboré en 2013, fruit d'une concertation interne mais également d'échanges avec les partenaires socio-économiques et les collectivités. C'est ainsi que le projet d'extension fut élaboré avec l'ouverture de deux annexes à Sikasso et à Koutiala. Suivant son plan d'action, les dirigeants de l'Institut entendent élargir cette extension à d'autres régions du Mali dans les prochaines années.

2. Pourquoi choisir l'Institut Vito S. ?

Situé dans un cadre enchanteur, chaleureux et propice à la créativité et aux études, l'Institut a pour vocation de former les cadres et les dirigeants d'entreprises dans ses différentes entités :

- une formation polyvalente et opérationnelle de haut niveau
- un enseignement pragmatique et en phase avec les exigences du monde professionnel
- une vie associative qui consacre l'épanouissement individuel et le développement personnel
- une préparation aux métiers de décideurs et de managers dotés d'une bonne capacité d'adaptation, d'esprit, de challenge, de créativité et d'initiative.

Les enseignants de l'institut sont essentiellement des cadres, la formation s'appuie sur une activité d'initiation au management qui permet à l'étudiant de se préparer à devenir le leader de demain, dès la licence. Le lien formation/ ateliers pratiques est présent tout au long du cursus



D.U.T

Gestion d'Entreprise et d'Administration
Gestion des Ressources Humaines
Gestion Logistique et Transport
Informatique de Gestion
Marketing et Techniques de Commercialisation
Gestion de projet

LICENCE

Audit et Contrôle de Gestion
Banque – Finance - Microfinance
Gestion des Ressources Humaines
Gestion Logistique et Transport
Commerce International
Marketing et Stratégie d'entreprise
Marketing et Management
Mine / Géologie
Agrobusiness
Gestion de Développement Durable et des Energies Renouvelables
Gestion de Projets et de Développement Durable
Management des Services de Santé et de Pharmacie
Management de Projets et Développement Local
Programmation/Développement Informatique
Journalisme et Communication
Droit Public / Relations Internationales
Droit des Affaires et Fiscalité
Droit Privé

MASTER

Contrôle - Gestion – Audit
Banque – Finance - Microfinance
Gestion des Ressources Humaines
Gestion Logistique et Transport
Commerce International
Marketing et Stratégie d'entreprise
Marketing et Management
Mine / Géologie
Agrobusiness
Gestion de Développement Durable et des Energies Renouvelables
Gestion de Projets et de Développement Durable
Management des Services de Santé et de Pharmacie
Management de Projets et Développement Local
Évaluation et Gestion de Projets
Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion de l'Entreprise (MIAGE)
Droit Notarial et Foncier
Relation Internationale et Diplomatie
Droits de l'Homme et Droit International Humanitaire

**FRAIS DE FORMATION ANNUELLE**

Année	Inscription	Frais de Scolarité	Montant
Licence 1	60 000	440 000	500 000
Licence 2	60 000	500 000	560 000
Licence 3	60 000	600 000	660 000
Master 1	100 000	650 000	750 000
Master 2	200 000	900 000	1 100 000

Mode de paiement

Espèces à la comptabilité de l'école

Virement bancaire BNDA : 40001234767

Tenue offerte

A Propos

- **Pôle formation initiale & continue :**
 - 1- Assurer à la fois la qualité pédagogique des formations offertes et leur caractère universitaire ;
 - 2- Maintenir et développer les domaines de formation spécifique de l'institut,
 - 3- Encourager les échanges interdisciplinaires et les collaborations avec d'autres universités ;
 - 4- Soutenir les recherches individuelles et collectives ;
 - 5- Assurer la qualité pédagogique des formations ;
 - 6- Assumer sa responsabilité d'acteur de référence dans le domaine de l'enseignement supérieur.
- **Pôle formation initiale & continue :**
 - 1- Offrir un environnement d'apprentissage stimulant pour les étudiants ;
 - 2- Réussir à développer une communauté d'étudiants solidaires, disciplinés et responsables.
- **Pôle insertion et Orientation professionnelle :**
 - 1- Faciliter l'insertion socioprofessionnel à travers notamment son service d'insertion professionnelle et communication et sa politique de conventions de partenariats ;
 - 2- Rendre opérationnel les futur (es) stagiaires.
- **Pôle présence en société :**

Renforcer son positionnement en tant qu'Institut citoyenne.

Dossiers à fournir

- 2 photos d'identité récentes
- Une copie légalisée de l'extrait d'acte de naissance
- Une copie légalisée de l'attestation du baccalauréat pour la Licence 1
- Des copies légalisées de l'attestation de la licence pour toute inscription en Master et/ou le relevé et du baccalauréat
- Une fiche d'engagement à retirer à la direction
- Une demande manuscrite adressée au Directeur Général